

# MULTINATIONAL : BENIN, COTE D'IVOIRE, GHANA, NIGERIA ET TOGO ET DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)



## ETUDE PORTANT SUR LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AUTOROUTE DU CORRIDOR ABIDJAN – LAGOS

### AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

1. La Commission de la CEDEAO a reçu du Fonds Africain de Développement (FAD) et du Fonds Européen de Développement (à travers la fenêtre de la facilité d'Investissement pour l'Afrique –AfIF), plusieurs Dons en vue du financement de l'Etude portant sur le Projet de Développement de l'autoroute du corridor Abidjan-Lagos. Ces Dons sont destinés à être utilisé pour l'acquisition de services et biens dans le cadre de l'Etude. L'Etude sera financée conjointement par le FAD, l'EU-AfIF et la Commission de la CEDEAO.

2. L'objectif de l'Etude de l'autoroute du Corridor Abidjan-Lagos est de réaliser toutes les études nécessaires sur les aspects techniques et généraux nécessaires à la mise en œuvre effective, aux opérations et au développement économique du Corridor, principalement entre Abidjan et Lagos via Accra, Lomé et Cotonou. La nouvelle autoroute comportera six voies (2x3 voies) de 1028 kilomètres dont l'étude à entreprendre sera basée sur un principe de base : suivre surtout un nouveau tracé, incorporant les sections du tracé existant, là où cela est nécessaire, afin d'optimiser l'itinéraire.

3. L'Etude comporte les volets suivants:

	NOM DES COMPOSANTES	DESCRIPTION DE LA COMPOSANTE
1	<u>Étude de faisabilité, Étude d'impacts environnemental et social (EIES) et Avant-projet détaillé</u>	A) Comprend : i) l'étude de faisabilité - l'ingénierie, l'analyse financière, économique du projet; ii) l'étude d'impact l'environnemental et social, y compris la réinstallation et l'indemnisation B) L'avant-projet détaillée de la route et des infrastructures sociaux-économiques qui sont adaptés et en conformité avec les meilleures pratiques et les exigences nationales
2	<u>Service de structuration et de conseil transaction PPP</u>	Analyse, conception et l'exécution de l'approche sur un schéma PPP réalisable pour l'investissement dans le projet. Comprennent: i) l'évaluation de la viabilité des PPP; mise en place du modèle financier PPP, le développement de la structure PPP et l'identification des sous projets de PPP; ii) la préparation de modèle de documentation (dossier d'appel d'offres pour l'option PPP retenue, etc.) et en aidant au cours de la transaction pour certains sous-projets PPP qui sont viables.
3	<u>Étude de développement spatial du corridor</u>	Une analyse des aspects physiques, techniques, politiques, économiques et commerciaux du corridor pour élaborer un plan directeur réaliste et réalisable, un cadre de développement et une stratégie d'exécution. Inclure et sans s'y limiter : l'étude de référence ; l'analyse de marché ; la plateforme d'intelligence de marché et

	NOM DES COMPOSANTES	DESCRIPTION DE LA COMPOSANTE
		l'infrastructure de marché ; l'étude de la logistique de transport multimodal ; l'analyse multisectorielle des besoins en infrastructures ; la viabilité commerciale ; l'aménagement des terrains ; l'analyse des acteurs ; la stratégie d'exécution et le mécanisme de financement.
4	<u>Facilitation du commerce et du transport **</u>	Comprend : i) examiner les protocoles internationaux (Nations Unies) et régionaux (CEDEAO) existants de facilitation du commerce et des transports, ii) élaborer des systèmes sous régionaux de transport et de transit simplifiés et des postes frontières uniques, y compris la connectivité des TIC et le partage d'information sur les douanes, l'immigration et autres autorités frontalières au niveau national et régional ; iii) entreprendre des diagnostics de la performance des corridors et la publication d'indicateurs de l'efficacité des corridors.
5	<u>Autorité de gestion du corridor (ALCoMA)</u> <u>A. Étude</u> <u>B. Mise en place et fonctionnement</u>	Comprend deux sous-composantes : <b>(A)</b> étude diagnostique: i) évaluer et examiner les cadres institutionnels et opérationnels existants sur les corridors du continent par rapport aux meilleures pratiques internationales; ii) identifier les arrangements institutionnels nécessaires, le caractère et les fonctionnalités pour la mise en opération d'une autorité supranationale semi-autonome ; iii) en conséquence, élaborer un cadre juridique et institutionnel, les modalités et les capacités requises pour la mise en place de l'ALCoMA. <b>(B)</b> Installer, opérationnaliser et renforcer les capacités de l'ALCoMA (coûts d'installation et soutien opérationnel de 3 ans).
6	<u>Gestion du Projet</u>	Cette composante consiste à fournir du personnel pour assurer d'une bonne gestion et d'un suivi de la mise en œuvre de l'étude. Elle comprendra le soutien en termes de capacités à la CEDEAO et aux organismes des États Membres afin de gérer efficacement toutes les composantes de service sus-indiquées au nom de la CEDEAO. Il s'agira: i) des services de conseil en gestion de projet multidisciplinaire ; ii) de la visibilité du projet, la participation à la mobilisation des ressources ; iii) des activités multilatérales de coordination, et les ateliers de validation de l'étude ; iv) des programmes de formation et de renforcement de capacités ; vi) de l'achat de matériel de bureau et de logistique
7	<u>Audits de sécurité routière</u>	Élaborer des systèmes de sécurité routière opérationnels, en recourant à des pratiques de conception sûres et des normes internationales pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route
8	<u>Audits financiers</u>	Audits financiers et préparation des rapports financiers par un auditeur privé

4. L'acquisition pour les contrats financés par le FAD et l'UE-AfIF se fera conformément aux Règles de Procédure comme spécifié dans la Politique des Acquisitions de la Banque Africaine de Développement pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, datée d'Octobre 2015. Les dossiers d'appel d'offres et demandes de propositions devraient être disponibles au plus tard en Février 2017.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, aux adresses suivantes :

Dr. Antoinette G. WEEKS  
 Commissaire en charge des Infrastructures  
 Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)  
 ECOWAS Building, Niger House Annex, Abuja, Nigeria,  
 Tel. +234 909 111 80 57

Email : [aweeks@ecowas.int](mailto:aweeks@ecowas.int); [agweeks1@gmail.com](mailto:agweeks1@gmail.com)